

FRANCE

—Les recettes de la Société de la Propagation de la Foi, dont, comme on sait, le siège principal est à Lyon, se sont élevées, pour l'année qui vient de s'écouler, à la somme de 4,113,065 fr. 88 c.; 120 évêques, 4,750 prêtres-missionnaires, voilà à la milice dont dispose la Propagation de la Foi, sans compter 119 évêques et 4,220 prêtres des pays tout catholiques de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.

Les *Annales de la Propagation de la Foi* se tireront annuellement à 162,800 exemplaires, savoir: 86,000 français, 23,000 allemands, 14,000 anglais, 2,000 espagnols, 4,500 flamands, 31,000 italiens, 1,200 portugais, 1,100 hollandais.

—Si les âmes honnêtes voient avec douleur la presse quotidienne envahie par des conceptions romanesques évidemment dirigées vers un but hostile au maintien des idées sacrées et morales qui s'appuient sur la religion, il est consolant de penser que dans le silence de la retraite et sous l'inspiration du catholicisme, des esprits élevés, des cœurs chaleureux, des volontés persévérantes et pures travaillent à éclairer en lumière les progrès constants de la foi. M. le baron Henrion, qui a déjà doté la presse catholique d'importants ouvrages sur l'Église, préparait une œuvre destinée à fixer l'attention des familles pieuses et à servir d'aliment aux sympathies qui accompagnent les missionnaires catholiques dans toutes les contrées du monde. *L'Historie des Missions catholiques*, qui va paraître incessamment à la librairie L. Curmer, réunira les conditions qu'exige un travail de cette importance. Les hauts patronages qui encouragent cette œuvre, les communications qui ont été faites à l'auteur, et qui sont d'un haut intérêt, présagent un succès que toutes les âmes chrétiennes encouragent de tous leurs efforts. De belles gravures seront jointes aux textes, leur exécution est confiée aux artistes les plus recommandables, et le choix des sujets est disposé avec le soin, l'attention et le scrupule qui doit présider à une publication tout catholique.

—Quatre prêtres des Missions-Etrangères se sont embarqués mardi à Bordeaux pour Pondichéry; ce sont M.M. Gouyon, du diocèse de Tulle; Le Gallo, de Quimper; Fages, de Rodez, et Ducoley, de Béziers. Ce dernier est destiné pour la mission de la Malaisie ou du détroit de Malacca; les trois autres resteront dans la mission de Pondichéry.

—En 1830, Mme la baronne de Vialard avait fondé à Gaillou, diocèse d'Albi, l'orphelinat des sœurs de St-Joseph, destiné à soigner les malades, à élever et à instruire les jeunes filles. Alger venait alors d'être conquise. Bientôt Mme. de Vialard fut appelée par l'autorité civile. Elle créa des établissements à Boussard, où les Arabes et les Juifs de la montagne trouveront pendant l'invasion du choléra, des secours contre ce cruel fléau. Des infirmières, des écoles gratuites, des salles d'asile furent successivement ouvertes à Aïger, à Bone, à Constantine, où ces religieuses avaient suivi nos soldats c'évacuant les blessures de la guerre par des ressources auxquelles elles ajoutaient les consolations de la religion.

Les sœurs de Saint-Joseph quittèrent l'Algérie en 1840, et se rendirent à Tunis, où les autorités musulmanes, les ministres chrétiens du bey les accueillirent avec bienveillance. Une vénération profonde les entoura. Les maisons des Maures leur sont ouvertes, et les femmes vont en elles, non seulement des secours médicaux dans leurs maladies, mais elles puent encore dans leur conversation des notions de morale, dont elles se montrent fort reconnaissantes.

Mme. de Vialard a Palibord fondé une maison à Tunis pour l'éducation des jeunes filles, et une infirmerie où les malades de toutes nations et de toutes religions reçoivent des consultations, de pansements par les soins d'un même lecteur français, M. Mérél.

La ville de Souxa, à trente lieues sud de Tunis, est dotée d'établissements semblables. Un pensionnat de jeunes personnes est installé à la Marsa, à quatre lieues de Tunis, dans la ville du chevalier Rissli.

Tunis, qui, avant 1840, n'avait aucune école publique, possède aujourd'hui un pensionnat où 120 jeunes filles de 9 à 18 ans sont élevées. Quelques-unes sont françaises; mais la majeure partie sont malaises, tunisiennes et italiennes. Presque toutes ne parlent que l'arabe ou différents dialectes italiens impurs. Aujourd'hui, l'usage de la langue française leur est habituel. Tout ce que comprennent les études de jeunes filles leur est enseigné.

M. l'abbé Bourgade, chanoine de la chapelle Saint-Louis, descendu sur la terre d'Afrique en même temps que nos soldats, en 1830, est parvenu à fonder à Tunis un collège où l'enseignement est calqué sur le des collèges royaux de France. Le latin, le grec, (le français avant tout), l'arabe, l'italien, les mathématiques, la géographie, l'histoire, etc... y sont enseignés.

Le nombre des élèves a été longtemps de 50; il est arrivé aujourd'hui à plus de 100.

M. Bourgade a fondé aussi un hôpital de Saint-Louis, destiné à recevoir les chrétiens pauvres et malades. Pour cette pieuse fondation, il a fait appeler à la générosité des consuls, des Européens résidens et des ministres du bey; et ces ne lui ont pas manqué.

Le révérend Père Fulèle, envoyé par le Saint-Siège comme vicaire-général, a été récemment créé évêque et c'est en cette qualité qu'il a pris à l'office célébré le 15 août, en l'honneur de Saint-Louis, dans la chapelle élevée sur les ruines de l'ancienne acropole de Carthage.

ANTILLES FRANÇAISES.

—Un projet de loi sur l'émancipation des esclaves de nos colonies sera présenté aux Chambres dans la session prochaine. La presse est presque

unanime pour réclamer un prompt remède à la rigueur des colons et à l'abrutissement des noirs. Nous n'avons jamais négligé d'éclairer le public sur cette question, au point de vue des intérêts religieux. Pour continuer notre tâche, nous publions la lettre suivante, écrite de la Martinique par un prêtre tout à fait digne de confiance et de respect:

“La Martinique, 22 juin.

“..... Quant à notre position, mon cher ami, l'horizon se rembrunit tous les jours, toute lueur d'espérance semble disparaître; on dirait que nous reculons au lieu d'avancer. Depuis quelque temps, les colons ou maîtres d'esclaves, encouragés par je ne sais quelle voix, semblent devenir plus cupides, plus cruels que jamais. Dans les campagnes et même aux environs des ports de mer, les malheureux esclaves sont traités de la manière la plus barbare dans un grand nombre d'ateliers. Autrefois, des vues d'intérêt simon d'humanité, sauvegardaient, jusqu'à un certain point, la vie et la santé de ces opprimés; aujourd'hui, on ne paraît tenir aucun compte de ces considérations: on presse l'esclave pour en tirer autant de travail, autant de gain que possible, et peu importe qu'il meure par l'excès des fatigues, des souffrances ou des mauvais traitements. La surveillance des ateliers, par qui de droit est presque nulle. On peut impunément gémir dans les fers sous le plus léger prétexte, aucune main protectrice ne se présente pour les briser; aussi, dernièrement, des esclaves ne disaient, les larmes aux yeux: La France nous abandonne, ou plutôt on trompe la France sur notre triste situation; nos maîtres disent entre eux qu'ils ont à Paris beaucoup d'écrivains qui, moyennant bon salaire, soutiennent l'esclavage, et ils espèrent que nos chaînes ne seront pas rompues, au moins de longtemps...

“Cette réaction, mon cher ami, produit les plus tristes résultats; l'esclave, qui attendait avec impatience sa future délivrance, est découragé et extrêmement irrité par cette tournure contraire que prennent les affaires; les maîtres, pour la plupart, abusent de leur position: il y a un malaise général qui me semble présager un avenir bien sombre. Dieu veuille qu'il en soit autrement! L'instruction religieuse rétrograde aussi au lieu d'avancer. Impossible au prêtre le plus zélé de pouvoir vaincre les obstacles qui s'opposent, de la part des maîtres, à l'accomplissement de sa mission. Presque tous les ateliers lui sont fermés directement ou indirectement. Si on lui permet de paraître au milieu de ces malheureux, c'est à midi ou le soir, lorsque les esclaves, harassés de fatigue, rentrent pour prendre un moment de repos, et vous savez si l'instruction est possible dans de semblables circonstances. Toujours les maîtres seront de la résistance à l'instruction, parce qu'ils pensent que c'est un moyen d'éloigner l'émancipation. La liberté seule triomphera de ces obstacles.

“Les enfants de l'esclave ne sont admis dans aucune école; les ordonnances de 1840 sont totalement enterrées; il en est de même à la Guadeloupe, d'après des renseignements certains...

“Nous sommes, comme vous savez, sans préfet apostolique: la Guadeloupe de même; il n'y a presque pas de boussole locale pour le clergé. Nous avions pensé, d'après quelques bruits vagus à la vérité, que ces préfectorales seraient érigées en évêchés, c'était pour nous une douce espérance, qui soutenait notre courage et nous promettait un meilleur avenir; nous sommes encore dans l'incertitude sous ce rapport. Il est cependant évident à nos yeux que c'est la seule administration ecclésiastique qui puisse convenir à nos colonies dans les circonstances actuelles; la seule qui offre de bonnes garanties à l'Église et à l'Etat, la seule qui puisse, par son ascendant moral, faire respecter l'ordre et la religion dans un moment de transition. Nous croyons qu'un évêque, arrivant aux Antilles avec la liberté pour les esclaves, serait plus par son influence que dix mille baïonnettes. Vous connaissez les inclinations essentiellement religieuses des esclaves, vous savez que le prêtre est toujours en sûreté parmi eux, toujours écouté avec attention et vénération même. Que serait-ce d'un évêque qui pourrait tous les quinze jours parcourir tous les quartiers de l'île et faire entendre sa voix véritablement apostolique à toutes ses ouailles? Nous sommes bien loin de blâmer les préfectorales et vicariats apostoliques, bien nous en préserve: c'est une mission très utile dans cette circonstance; mais nous croyons qu'il nous faut quelque chose de plus dans le moment actuel; nous croyons que J.-C. a établi les évêchés partout où leur sollicitude ne pouvait atteindre; nous croyons par l'histoire que partout où des évêchés ont été érigés, la foi a fait plus de progrès et a été stable. Voulez que de choses réalisées en si peu de temps, dans l'Algérie, par un saint prélat! Que nous serions heureux s'il nous arrivait un Mgr. Dupuch! Je suis persuadé que si on apprécierait sainement les raisons qui militent en faveur du vœu que je viens d'émettre, et qui est celui de tous les bons catholiques de l'île, on se déciderait pour la création des évêchés, et on verra bientôt que c'est la meilleure importation qu'on ait faite pour la sécurité, le droit et le bonheur de tous....”

IRLANDE.

—Les confraternités de la doctrine chrétienne ont offert à M. O'Connell le jour de sa mise en liberté, un crucifix de toute beauté en or le plus fin de Wicklow. Ce crucifix, qui lui a été donné par le révérend Dr. Sparti, est un travail exquis, dû à des ouvriers irlandais. Il a dix pouces de hauteur. Le corps du Christ est de 5 pouces de longueur, modelé de la manière la plus parfaite. Cette précieuse relique pèse 17 onces, et l'or vaut 50 liv. st., sans compter la main-d'œuvre, qui est très chère, car on a rarement vu un travail plus exquis.